



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 8 septembre 2026

Les tendances conjoncturelles au deuxième trimestre 2026

L'économie martiniquaise marque le pas

Au deuxième trimestre 2026, l'économie martiniquaise montre des signes d'essoufflement. L'indicateur du climat des affaires (ICA) s'établit à 99,9 (-2,5 points par rapport au premier trimestre), un niveau proche de sa moyenne de longue période.

La consommation des ménages, tout comme l'investissement des entreprises, laisse apparaître des signes de fragilisation ce trimestre. Les marchés du travail et de l'emploi se trouvent eux aussi affectés, avec notamment une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi par rapport au trimestre précédent.

Les tensions géopolitiques mondiales continuent d'altérer la confiance des entreprises martiniquaises. Ce phénomène, couplé à la remontée de l'inflation ce trimestre et à des délais de paiement toujours élevés, se traduit, entre autres, par des prévisions d'activité et d'investissement dégradées. Le maintien des dispositifs d'exonération de charges sociales vient tout de même apporter un peu de visibilité.

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Nos publications et statistiques sont téléchargeables sur le site www.iedom.fr

Contact presse : **Julien IDIER** - tél : 0596 59 44 14, julien.idier@iedom.fr